Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Gestion - U3

Session 2016 • Code sujet : **SPE3GE** • Durée : **3 heures 30** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de l'activité (4 questions) **Page 3**

2. Mise en place du progiciel de planification (3 questions) **Page 6**

3. Recrutement (3 questions) **Page 8**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://btssp3s.fr/assets/annales/bts-sp3s/E3 - Conseil et expertise technologiques – Epreuve pratique/2016/BTS SP3S - E3 - Conseil et expertise technologiques – Epreuve pratique - Session 2016 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de l’activité

L’ASDL envisage l’acquisition, financée par emprunt, d’un progiciel de planification pour accompagner le développement de son activité d’aide à domicile. Le dossier mobilise le bilan et le compte de résultat 2015, les prévisions d’activité 2016 et les documents de suivi bancaire.

Question 1.1. À l’aide du bilan 2015, rédiger une note adressée à M. WATRIN analysant la situation de l’association, notamment le taux d’endettement, les disponibilités et le résultat.

À M. WATRIN, bilan au 31 décembre 2015. Les capitaux propres atteignent 24 389 € et l’emprunt bancaire 2 000 €. Le taux d’endettement, calculé selon la formule de l’annexe, est de 8,20 %. Les disponibilités de 29 446 € représentent 69,8 % du bilan et excèdent les dettes totales de 11 649 €. La trésorerie apparaît donc importante. L’association affiche néanmoins une perte de 54 €, tandis que les dettes fiscales et sociales s’élèvent à 15 074 €. La situation est globalement solide, mais ces dettes et le retour à un résultat positif sont à suivre.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Endettement : 8,20 %. Disponibilités : 29 446 €. Perte : 54 €. Situation globalement solide, avec des dettes fiscales et sociales à surveiller.

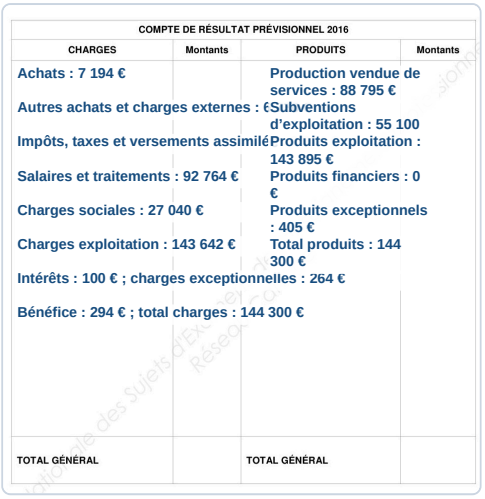
Question 1.2. À l’aide du compte de résultat 2015 et des prévisions d’activité 2016, établir le compte de résultat prévisionnel 2016 en complétant l’annexe 9, à rendre avec la copie.

Les montants 2016 reprennent les chiffres de 2015, augmentés ou remplacés selon les prévisions de l’annexe 3. Les produits financiers restent nuls, comme en 2015. Le résultat s’inscrit du côté des charges puisqu’il s’agit d’un bénéfice qui équilibre le compte. Les totaux généraux des deux colonnes doivent être identiques.

Charges 2016	Montant (€)	Produits 2016	Montant (€)
Achats	7 194	Production vendue de services	88 795
Autres achats et charges externes	6 730	Subventions d’exploitation	55 100
Impôts, taxes et versements assimilés	9 914	Total des produits d’exploitation	143 895
Salaires et traitements	92 764	Produits financiers	0
Charges sociales	27 040	Produits exceptionnels	405
Total des charges d’exploitation	143 642	Total général des produits	144 300
Intérêts des emprunts	100		
Charges exceptionnelles	264		
Bénéfice	294		
Total général des charges	144 300		

Le bénéfice prévisionnel équilibre les charges et les produits, chacun totalisant 144 300 €.

Annexe 9 complétée : compte de résultat prévisionnel 2016



COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL 2016			
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Achats : 7 194 €		Production vendue de services : 88 795 €	
Autres achats et charges externes : €		Subventions d'exploitation : 55 100	
Impôts, taxes et versements assimilé		Produits exploitation : 143 895 €	
Salaires et traitements : 92 764 €		Produits financiers : 0 €	
Charges sociales : 27 040 €		Produits exceptionnels : 405 €	
Charges exploitation : 143 642 €		Total produits : 144 300 €	
Intérêts : 100 € ; charges exceptionnelles : 264 €			
Bénéfice : 294 € ; total charges : 144 300 €			
TOTAL GÉNÉRAL		TOTAL GÉNÉRAL	

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Total des charges : 144 300 €. Total des produits : 144 300 €. Bénéfice prévisionnel : 294 €.

Question 1.3. Commenter la situation prévisionnelle de l'association à la fin de l'année 2016 en s'appuyant sur les taux de variation les plus significatifs du compte de résultat entre 2015 et 2016.

La prévision améliore le résultat : l'association passerait d'une perte de 54 € à un bénéfice de 294 €. Les produits totaux progresseraient de 5,09 %, contre 4,83 % pour les charges totales. La production vendue augmenterait de 6,99 % et les subventions de 2,04 %. Côté charges, les achats croîtraient de 6,99 %, les charges externes de 4,99 % et les salaires de 4,74 %. Les intérêts passeraient de 5 € à 100 €, soit une hausse de 1 900 %, mais leur montant reste faible dans l'ensemble. La progression des produits permettrait ainsi de couvrir les charges et de dégager un bénéfice modeste.

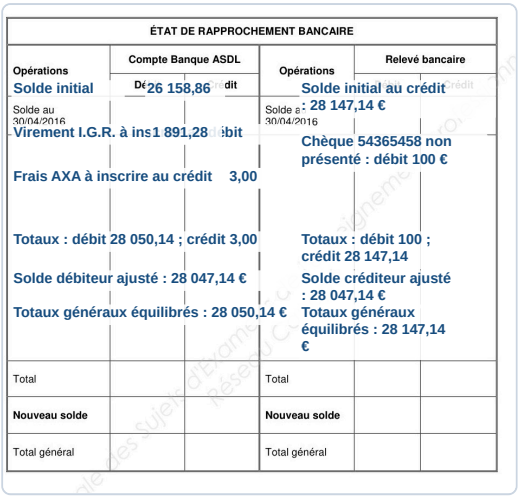
> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le résultat prévisionnel redevient bénéficiaire : 294 €, après une perte de 54 € en 2015. Les produits progressent plus vite que les charges.

Question 1.4. À l'aide de l'annexe 4, mettre en évidence les différences entre le relevé bancaire et le compte banque de la comptabilité, puis déterminer le nouveau solde du compte banque en complétant l'annexe 10, à rendre avec la copie.

Le rapprochement porte sur les opérations présentes dans un seul document. Le virement de la caisse de retraite I.G.R. (1 891,28 €) et les frais bancaires AXA (3 €) figurent sur le relevé mais pas dans la comptabilité. Le chèque 54365458 (100 €), comptabilisé au crédit du compte banque, n'est pas encore débité sur le relevé. Après rapprochement, le compte bancaire de l'association présente un solde débiteur de 28 047,14 € ; le relevé présente le solde équivalent au crédit. Les totaux généraux doivent être égaux de chaque côté.

- Compte ASDL : virement à inscrire au débit, frais bancaires au crédit.
- Relevé : chèque non présenté à inscrire au débit.

Annexe 10 complétée : rapprochement bancaire



ÉTAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE

Opérations	Compte Banque ASDL		Opérations	Relevé bancaire	
	Débit	Crédit		Débit	Crédit
Solde initial	26 158,86		Solde initial au crédit : 28 147,14 €		
Solde au 30/04/2016			Solde au 30/04/2016		
Virement I.G.R. à ins	1 891,28	bit	Chèque 54365458 non présenté : débit 100 €		
Frais AXA à inscrire au crédit		3,00			
Totaux : débit 28 050,14 ; crédit 3,00			Totaux : débit 100 ; crédit 28 147,14		
Solde débiteur ajusté : 28 047,14 €			Solde créditeur ajusté : 28 047,14 €		
Totaux généraux équilibrés : 28 050,14 €			Totaux généraux équilibrés : 28 147,14 €		
Total			Total		
Nouveau solde			**Nouveau solde**		
Total général			Total général		

✓ RÉPONSE À RETENIR

Solde rapproché : 28 047,14 €, débiteur au compte ASDL et créditeur au relevé bancaire.

2. Mise en place du progiciel de planification

L'ASDL met en place le progiciel de planification Apologic afin d'organiser les interventions en tenant compte des besoins des bénéficiaires et des contraintes des auxiliaires de vie sociale. Les responsables de secteur ont des niveaux d'aisance informatique différents, et l'association cherche à faciliter l'adoption de l'outil et à choisir une formation adaptée.

Question 2.1. À l'aide des informations sur les deux responsables de secteur et de vos connaissances, proposer trois moyens différents pour faire adhérer Mme BRUCHON à l'utilisation du progiciel de planification et justifier chaque proposition.

Un accompagnement progressif peut lever les freins de Mme Bruchon :

- **La rassurer sur son emploi :** expliquer que le progiciel facilite la planification et ne remet pas en cause son poste.
- **L'associer aux essais :** lui faire tester des situations concrètes et recueillir ses remarques pour qu'elle s'approprie l'outil.
- **Organiser un tutorat par Mme Di Maggio :** sa collègue, qu'elle apprécie et qui maîtrise l'informatique, pourra l'accompagner avec bienveillance.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rassurer Mme Bruchon sur son emploi, l'associer aux essais et lui proposer un tutorat par Mme Di Maggio.

Question 2.2. À l'aide des six offres de formation présentées, identifier la formation la plus pertinente et justifier votre choix.

La formation la plus adaptée est le **Passeport initiation Apologic**. L'association vient d'acquérir une solution Apologic et les responsables doivent apprendre à l'utiliser : cette formation de deux jours sur site est précisément prévue pour la prise en main d'un nouveau logiciel Apologic. Le colloque porte sur la planification en EHPAD, tandis que le Passeport thématique concerne des sujets réglementaires et le Passeport perfectionnement vise des utilisateurs souhaitant approfondir leur autonomie.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Retenir le Passeport initiation Apologic : deux jours sur site pour prendre en main le nouveau progiciel.

Question 2.3. **Présenter sous forme de tableau le plan de formation des deux responsables de secteur, en précisant les caractéristiques de la formation retenue, le tarif, les dates et le nombre de participants.**

Élément	Plan de formation
Formation	Passeport initiation Apologic
Caractéristiques	Formation sur site à la prise en main d'un nouveau logiciel Apologic
Durée	2 jours
Tarif	450 € par jour et par personne, soit 1 800 € pour les deux participantes
Dates	À convenir avec Apologic, avant la mise en service prévue le mois suivant
Participants	2 : Mme Bruchon et Mme Di Maggio

L'offre ne précise pas de dates fixes. Il faut réserver deux journées auprès d'Apologic et organiser la formation avant la mise en service du progiciel.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Passeport initiation Apologic : 2 jours, 2 participantes, 1 800 €. Dates à convenir avant la mise en service.

3. Recrutement

Pour répondre au développement de son activité, l'ASDL envisage de recruter une auxiliaire de vie sociale avec une prise de fonction au 1er juillet 2016. Il faut étudier la candidature spontanée de Sarah LANCAL, puis préparer et diffuser une annonce pour un poste en CDI à 32 heures par semaine avec une période d'essai d'un mois.

Question 3.1. En vous appuyant sur la fiche de poste de l'AVS, analyser le CV et la lettre de motivation de la candidate, puis justifier votre choix quant à la pertinence de retenir cette candidature.

Sarah LANCAL possède un baccalauréat ST2S et des expériences utiles : emplois d'ASH en maison de retraite et à l'hôpital, garde d'enfants et stages en centre hospitalier et en crèche. Ces expériences lui ont permis d'approcher différents publics et des tâches de la vie quotidienne. Sa motivation pour accompagner les personnes âgées correspond au poste. Toutefois, elle ne détient aucun des diplômes requis ; la fiche de poste permet néanmoins une préparation au diplôme d'AVS en cours d'emploi. Sa lettre comporte des maladresses et des erreurs, à prendre en compte au regard des compétences de communication attendues. Un entretien est pertinent pour évaluer ses aptitudes et sa motivation à se former.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Candidature pertinente pour un entretien, sous réserve de vérifier ses aptitudes et son engagement à préparer le diplôme d'AVS.

Question 3.2. À partir de la fiche de poste de l'AVS, rédiger l'annonce d'emploi en tenant compte des conditions précisées dans le sujet : recrutement en CDI à 32 heures par semaine et période d'essai d'un mois.

L'ASDL recrute une auxiliaire de vie sociale (AVS)

Association d'aide à domicile à Levallois-Perret, l'ASDL recherche une AVS en CDI à 32 heures par semaine, pour une prise de poste le 1er juillet 2016. Sous l'autorité d'une responsable de secteur, vous accompagnez les personnes et les familles dans les actes et activités de la vie quotidienne, contribuez à leur autonomie et travaillez en coordination avec l'équipe et les partenaires.

Profil : diplôme d'État d'AVS, CAFAD, BEP Carrières sanitaires et sociales, mention aide à domicile, ou préparation au diplôme d'AVS en cours d'emploi par formation ou VAE. Autonomie, qualités relationnelles, adaptabilité et esprit d'équipe attendues. Salaire moyen de base : 1 445 € brut. Période d'essai : un mois. Candidature avant le 15 juin 2016 à l'ASDL, 1 avenue Charles-de-Gaulle, 92300 Levallois-Perret.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> AVS, CDI à 32 h/semaine, poste à pourvoir le 1er juillet 2016, période d'essai d'un mois.

Question 3.3. Proposer trois moyens de diffusion de l'annonce d'emploi et justifier chacun de ces choix.

Trois canaux complémentaires permettent de toucher des candidats qualifiés, en formation ou déjà actifs dans le secteur :

- **Pôle emploi :** diffuse largement l’offre auprès de personnes en recherche d’emploi et permet de préciser le secteur géographique.
- **Organismes de formation et établissements préparant aux diplômes requis :** ciblent les personnes diplômées ou qui préparent une qualification d’AVS.
- **Réseaux professionnels et partenaires locaux du secteur sanitaire et social :** favorisent le relais de l’annonce auprès de professionnels et de candidats déjà sensibilisés à l’aide à domicile.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Diffuser l’annonce auprès de Pôle emploi, des organismes de formation du secteur et des réseaux professionnels ou partenaires locaux.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2016)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Gestion U3 du BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social, session 2016, code SPE3GE, d'une durée de 3 heures 30 et de coefficient 4. Les trois dossiers portent sur l'analyse financière d'une association d'aide à domicile, la mise en place d'un progiciel de planification et le recrutement d'une auxiliaire de vie sociale. Les compétences évaluées associent analyse, calculs, communication et gestion des ressources humaines.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le taux d'endettement demandé dans le sujet se calcule ainsi : emprunt bancaire / total des capitaux propres.
- Le taux de variation entre deux exercices est égal à (valeur 2016 - valeur 2015) / valeur 2015 × 100.
- Le rapprochement bancaire explique les écarts entre les opérations enregistrées en comptabilité et celles figurant sur le relevé bancaire.
- L'analyse d'une candidature compare les qualifications, les expériences et les qualités de la personne aux missions et exigences de la fiche de poste.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour le taux d'endettement, utiliser le dénominateur indiqué dans l'annexe et exprimer le résultat en pourcentage.
- Dans le compte prévisionnel, appliquer chaque variation aux montants de 2015 et vérifier les totaux des charges et des produits.
- Pour le rapprochement bancaire, vérifier les montants et le sens débit-crédit, puis identifier les opérations absentes de l'un des documents.
- Justifier les choix de formation et de recrutement en reliant les propositions aux besoins et aux informations des annexes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le taux de variation entre 2015 et 2016 ?

Soustrayez la valeur 2015 de la valeur 2016, divisez l'écart par la valeur 2015, puis multipliez par 100. Un résultat positif indique une hausse et un résultat négatif une baisse.

Q : Comment interpréter un écart entre le compte banque et le relevé bancaire ?

Repérez les opérations enregistrées dans un seul des deux documents, comme un chèque non encore débité ou des frais bancaires non comptabilisés. Reportez chaque montant dans le bon sens pour établir le rapprochement.

Q : Comment gérer le temps et les annexes à rendre pendant l'épreuve ?

L'épreuve dure 3 heures 30 et les dossiers valent respectivement 40, 15 et 25 points. Répartissez le temps selon leur pondération, réservez un moment pour vérifier les calculs et rendez les annexes 9 et 10.

Q : Comment justifier un choix de formation ou de recrutement dans cette épreuve ?

Appuyez chaque choix sur les informations des annexes et les besoins exposés dans le sujet. Reliez la formation aux compétences à acquérir, ou les éléments du CV et de la lettre aux missions et exigences de la fiche de poste.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btssp3s.fr/assets/annales/bts-sp3s/E3 - Conseil et expertise technologiques – Epreuve pratique/2016/BTS SP3S - E3 - Conseil et expertise technologiques – Epreuve pratique - Session 2016 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.